

PROGRAMME DE FORMATION

Dessin et créativité. Animation d'ateliers

Votre contact

Tél : 05.49.28.32.00
Mail : inscription@cerf.fr

Durée

5.00 jour(s)
35:00 heures

Public

Tout personnel médical, paramédical, social et éducatif en position d'animation éducative, socialisante et/ou thérapeutique.

Participants

Mini : 6 p. Maxi : 12 p.

Objectifs de la formation

Définir l'intérêt des activités de création visuelle en tant que mode d'expression plastique dans le cadre d'une relation de soin ou d'accompagnement.

Utiliser différentes techniques de dessin, de peinture ou de papier mâché permettant de se mettre en situation de créativité.

Concevoir des ateliers d'expression visuelle à destination de patients ou usagers.

Programme

" Mises en situation permettant l'acquisition de méthodes et techniques concernant :

- L'organisation d'un atelier d'expression artistique.
- La connaissance des matériaux et des outils.

Comment une activité de création peut-elle soutenir une personne en démarche d'autonomie ?

- L'expression libre.
- Le travail sur l'imaginaire.
- Le dessin d'observation.
- Le regard de l'autre.
- L'action, la réaction, la destruction.
- L'absence de production.

Aborder les rudiments pédagogiques inhérents à l'expression plastique.

Techniques abordées : dessin, peinture, papier mâché, techniques mixtes. "

Méthodes et supports

Apports théoriques. Mises en situation permettant l'acquisition de méthodes et de connaissances techniques. Échanges.

Prérequis

Aucune connaissance technique n'est spécifiquement requise.

Modalités de positionnement et d'évaluation :

- en amont de la formation un questionnaire de positionnement est adressé au futur stagiaire afin d'apprécier à la fois ses acquis, ses besoins et ses attentes ;
- au début de la formation, les réponses à ce questionnaire sont le point de départ d'un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes des participants ;
- au cours de la formation, de nombreux exercices, études de cas ou mises en situations permettent aux apprenants d'assimiler les savoirs et savoir-faire et au formateur d'appréhender, à l'aide d'indicateurs, si ces savoirs et savoir-faire sont à la fois acquis (ou en cours d'acquisition) et correctement mis en œuvre par les personnes formées.
- en fin de formation les participants sont invités à compléter une fiche « évaluation » leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation.

À l'issue de la formation, CERF FORMATION délivrera, en fonction notamment des retours sur l'évaluation des acquis, une attestation de fin de formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les aménagements du dispositif pédagogique utiles à la compensation du handicap seront étudiés sur demande par notre référent handicap (referenthandicap@cerf.fr), en liaison avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Tous nos locaux sont accessibles aux PMR.